



Lettre ouverte aux Orlysiens et aux Val de Marnais

Hier 15 février 2017 la Préfecture du Val de Marne à la demande du conseil départemental du Val de Marne et de l'usine des eaux avec le soutien de Madame la Maire d'Orly, également Conseillère Départementale, a procédé à l'expulsion de 5 familles Roms Roumaines migrantes dans des conditions dignes d'un autre monde.

Ces 5 familles comptaient 17 adultes et enfants, deux femmes enceintes. Deux enfants étaient scolarisés à l'école Paul Eluard d'Orly et vivaient dans de difficiles conditions, dans le froid et l'humidité.

Le droit de ces familles a été bafoué, de façon éhontée à plusieurs reprises :

- A deux reprises le Président du Tribunal administratif de Melun a refusé de renvoyer l'audience des 26 janvier et 7 février 2017, alors que les familles avaient demandé l'aide juridictionnelle pour être représentées. Elles n'ont donc pas été assistées à la première audience puisque l'avocat n'était pas désigné.
- Mi-janvier nous avons été informés par la Plate forme AIOS gérée par Adoma, qu'elle avait été mandatée pour effectuer un diagnostic social dans le cadre de la circulaire du 26 août 2012 ; le diagnostic avait été programmé en mars.

Hier matin Madame la Maire d'Orly et son directeur de Cabinet, ont reçu une délégation de militants de la section locale de la Ligue des Droits de l'Homme et de Romeurope 94 ; Madame la Maire nous a annoncé que les familles étaient expulsables à compter de ce jour. Il n'était plus question de diagnostic social. La Mairie d'Orly souhaite que les familles roms roumaines s migrantes aillent s'installer ailleurs, dans d'autres communes. Elle nous a bien expliqué que cette expulsion relevait d'une urgence de sécurité et d'hygiène sanitaires compte tenu de la proximité et prise d'eau de l'usine des eaux de Choisy – on doit entendre la sécurité sanitaire du site sur lequel vivent les familles – mais quid de la sécurité des enfants, des femmes enceintes, des personnes âgées en mauvaise santé qu'elle met à la rue ? ? ?

Madame la Maire assume tout : les tranchées creusées autour des cabanes, isolant les toilettes construites par les familles ; les douches accordées à plus de 3 kilomètres du lieu de vie – les familles n'y sont pas allées – elles n'ont pas de voiture et avec des tout-petits par le grand froid des dernières semaines, ce n'était pas possible ; l'expulsion négociée manu militari avec la préfecture ; le refus du diagnostic social prescrit par la préfecture de région.

La police est intervenue dans l'après-midi, avec l'huissier, accompagné du directeur de cabinet, qui a remis à la grand-mère, seule sur place avec ses deux petites filles de 18 mois et 3 ans, **un commandement à quitter les lieux dans les 15 minutes**. Dans ce temps très court et avec l'absence de la majorité des familles, très peu d'affaires ont pu être récupérées, ni le stock de nourriture, ni les changes pour les jeunes enfants. Les soutiens présents ont été tenus à l'écart pendant toute l'opération, laissant ainsi la grand-mère et ses petites filles en état de choc.... L'alerte a été donnée à 16H par deux amies du Comité de soutien, qui se trouvaient être à proximité du bidonville sur le chemin du quai du halage et ont été reconduites fermement par deux policiers jusqu'à un

« périmètre de sécurité » malgré leurs vives protestations : aucun témoin n'a pu rester auprès de la grand-mère et des enfants !

Madame la Maire nous disait qu'elle n'avait pas à rougir de tout ce qu'elle avait déjà fait pour les familles Roms, il y a quelques années mais que cette époque était révolue. Nous lui avons rappelé le mandatement de la plateforme et demander de participer avec le département et les services de l'état à la recherche de solutions de relogement ce qui a été refusé. L'expulsion s'est donc organisée l'après-midi sans que la Préfecture de région n'ait été informée de la procédure.

Plutôt que de prôner le rejet, Madame la Maire aurait dû avec les collectivités territoriales, les services de l'état rechercher toutes les solutions pour permettre la stabilisation, la sécurisation, la domiciliation des personnes, et assurer l'hygiène et la santé plutôt que de jeter à la rue des familles qui ne demandent qu'à vivre à nos côtés en sécurité et d'accéder au droit commun.

Nous dénonçons fermement cette politique de rejet et d'exclusion faite aux populations roms migrantes par les responsables politiques qui n'ont de cesse d'opposer les pauvres les uns contre les autres - il s'agit bien à nos yeux d'une politique de bouc - émissaire et de discrimination.

Nous réaffirmons notre solidarité avec les familles et exigeons :

- la fin des expulsions sans relogement stable et pérenne
- le respect des droits élémentaires des enfants et de leurs parents

Les collectivités locales, territoriales et nationales doivent répondre aux obligations qui leur incombent par les textes de loi et les conventions internationales notamment la Convention internationale des droits de l'enfant

Collectif Romeurope 94

Section de la Ligue des Droits de l'Homme Orly-Choisy le Roi-Thiais

romeurope94@gmail.com